

La 5e Saison

Saison culturelle partagée des communes de Saint-Jean-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts, La Barre de Monts, Le Perrier et Soullans
Coordination par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts



© Cie La Parenthèse - Christophe Garcia en résidence en 2020 à La Barre de Monts

Appel à projets pour résidence de création 2023

Date limite de dépôt : le 1er mars 2023

Contact



Communauté de Communes Océan-Marais de Monts
Contact projet : Marion Philippeau Masson / 06 49 32 37 44
marion.masson@omdm.fr
www.oceanmaraisdemonts.fr
<https://www.facebook.com/saisonculturellela5esaison>

Une saison partagée

Le projet de *La 5e Saison*, initié et coordonné par la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts, est né du besoin de mettre en commun les acteurs culturels d'un même territoire. Ce nom mystérieux fait référence aux 5 communes de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts réunies : La Barre de Monts, Le Perrier, Notre-Dame-de-Monts, Saint-Jean-de-Monts et Soullans. La 5e Saison fait aussi référence à la période à laquelle sont proposés ces spectacles, en dehors de la période touristique, une saison tournée vers ses habitants. Grâce à cette saison, le calendrier des spectacles est harmonisé et permet au public de bénéficier d'une saison riche et pluridisciplinaire. De plus, La 5e Saison permet la création d'actions culturelles pour tous, tout au long de la vie dans chacune des communes du territoire.

Appel à candidature résidence de création

La 5e Saison lance pour la saison 2022-2023 un appel à candidature pour un artiste ou une compagnie en création au travers de 5 périodes de résidences échelonnées sur l'année, sur chacune des villes du territoire Océan-Marais de Monts. Chacune de ces sessions pourra représenter une étape de création différente (écriture, laboratoire de recherche, construction, répétition) d'une durée variable, selon les besoins de la compagnie ou de l'artiste. C'est donc un véritable compagnonnage qui invite des artistes associés à venir et revenir 5 fois dans l'année sur les quatre saisons, créant ainsi les conditions de rencontres et d'échanges artistiques entre les publics et les équipes avec les lieux de spectacles du territoire.

La 5e Saison souhaitant être une force de proposition sur le territoire, elle organise des spectacles, concerts et sortie de résidence, créant ainsi autant d'occasions de convier les habitants des environs à la rencontre et au partage.

La Communauté de Communes mène également des actions culturelles et des pratiques amateurs auprès de publics plus spécifiques : écoles, collèges, bibliothèques, EHPAD, entreprises, centres de loisirs et espaces jeunes... Chaque résidence peut être l'occasion d'inventer un lien sensible connecté au processus du projet pour aller à la rencontre du public : ateliers, stages professionnels et amateurs, sortie de résidence ou diffusion finale.

Cette invitation s'adresse aux créateurs situés en région Pays de la Loire (chorégraphes, metteurs en scène, comédiens, musiciens, performeurs, circassiens...) engagés dans une écriture singulière pour le spectacle vivant.

Les candidatures dans lesquelles la thématique sportive sera intégrée seront appréciées, ainsi la résidence pourrait prendre une ampleur différente en s'intégrant au Label Terre de Jeux 2024, en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La résidence comprend

- La mise à disposition d'espaces : salles de spectacles, espaces extérieurs pour créations in situ, espace de restauration et d'hébergement, espace de vie commun pouvant servir d'espace d'écriture ou de studio de musique.
- Accompagnement artistique ou administratif selon les cas, à définir en fonction des besoins.
- Organisation et prise en charge financière de stages et ateliers d'actions culturelles.
- Communication sur la compagnie en résidence, les stages et sorties de résidences proposés
- Co-production et pré-achat en fonction des propositions

Informations pratiques

Votre candidature (comportant dossier artistique et fiche de renseignements ci-dessous) est à adresser avant le 1er mars 2023 à l'adresse suivante : marion.masson@omdm.fr avec pour sujet de mail « Candidature appel à résidence 2023-24 ».

Les demandes seront étudiées par le comité de pilotage de La 5e Saison. Les réponses vous seront données mi-mars 2023 afin d'établir des calendriers plus précis en avril. Les résidences pourront se dérouler à partir de septembre 2023.

Fiche de renseignements

Nom de la structure juridique portant le projet :

Nom de la compagnie (si différent) :

Lieu d'implantation de la compagnie :

Équipe artistique et technique :

Adresse postale de la compagnie :

E-mail :

Site :

Nom et coordonnées (tél. + mail) du responsable artistique :

Nom et coordonnées (tél. + mail) du responsable administratif :

Nom et coordonnées (tél. + mail) du responsable technique :

Démarche artistique de la compagnie :

Nom de la création :

Projet déposé :

Grandes lignes du propos :

Projets de partage et de médiation avec les publics :

Dates sollicitées pour les 5 périodes de résidence :

Nombre de personnes présentes sur chaque résidence :

Besoins techniques :

Quelles sont vos motivations pour une résidence avec La 5e Saison et de quel type d'accompagnement avez-vous besoin ?